



Programmes d'aide financière automnaux d'octobre 2023 à janvier 2024

Octobre 2023

10 octobre - Mobiliser les jeunes à encourager les organismes à présenter une demande de financement sous la composante Innovation jeunesse du Fonds pour l'accessibilité

Vise offrir l'occasion à des jeunes dynamiques qui veulent démontrer un leadership et un engagement envers leur communauté en ayant un impact direct sur la vie des personnes en situation de handicap.

13 octobre - Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînés (volet 1)

Vise soutenir les municipalités et les MRC dans l'élaboration de leurs politiques et plans d'action en faveur des aînés. Il prévoit : une aide financière déterminée en fonction de la taille de la municipalité et selon les modalités annoncées lors des appels de projets. | un accompagnement technique incluant la diffusion d'information, l'aide-conseil et les recommandations sur tous les aspects relatifs à la démarche MADA.

20 octobre – Programme d'aide au transport collectif régional – Municipalité amies des aînés

Vise améliorer la mobilité des aînées et aînés (personnes de 65 ans et plus) en milieu rural.

20 octobre - Fonds d'aide au sport Bon départ

Vise les programmes d'activités se **réalisant entre le 1er janvier et le 30 avril 2024** et aider les organismes à couvrir les frais associés à la présentation d'activités sportives et récréatives : Superviseurs de programme, animateurs et entraîneurs; Frais liés aux installations; Frais d'équipement ou transport.

NOUVEAU | 20 octobre – Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec – VOLET ÉVÉNEMENT SPORTIF - Sont admissibles les événements sanctionnés ou reconnu par les fédérations sportives. Par exemple: Championnat provincial, tournoi provincial ou régional, finales régionales des Jeux du Québec, Coupe Québec, compétitions locales, tours cyclistes ou courses populaires. Ne pas être financé par le Programme de soutien aux événements sportifs (PSES). Les dépenses pouvant être reconnues sont : La location de locaux, de plateaux sportifs ou de chapiteaux; Les frais reliés à l'encadrement de l'événement (arbitrage, matériel spécialisé); La publicité et la promotion.

20 octobre au 20 novembre - Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec (PAFILR)

Soutenir le développement d'activités physiques, de plein air, de loisir culturel, de mise à niveau d'infrastructures récréatives et sportives, de sport. Le soutien maximal accordé est de 5 000 \$.

NOUVEAU | Fonds centrales d'équipements Centre-du-Québec – Circonflexe | Formulaire

Dépôt en continu du 20 septembre 2023 au 20 mai 2024 avec analyse mensuelle jusqu'à épuisement des fonds.

Le fonds vise permettre à la population de bouger en toute liberté. Ensemble, nous faciliterons l'accès à de nombreux équipements sportifs, récréatifs et adaptés dans toutes les régions du Québec par le biais de différentes initiatives. Avant de remplir le formulaire contacter notre agente Laurence St-Hilaire : lsthilaire@centre-du-quebec.qc.ca 819-817-9344.

[Présentation complète](#) | [Circonflexe reseau-urls.quebec](#)

EN CONTINU | Fonds de transport, Loisir Sport Centre-du-Québec

Les activités admissibles doivent obligatoirement être récréatives ou sportives et issues de fédérations sportives québécoises ou d'organismes nationaux de loisir reconnu par le ministère de l'Éducation. Les déplacements admissibles devront être faits à l'intérieur du Québec seulement et devront être d'au moins 400 km (aller seulement). Les bénéficiaires du fonds de transport devront réinvestir 20 % du montant reçu au fonds de transport.

1^{er} novembre – Soutien aux Projets locaux en réussite éducative et persévérance scolaire de la TRECC

Les projets admissibles doivent s'adresser directement aux enfants, aux jeunes ou aux parents. Ils doivent également impliquer leur participation active. Les OBNL légalement constitués offrant des activités dans le domaine de l'éducation, les municipalités et les MRC, les centres de services scolaires, les commissions scolaires, les établissements d'enseignement collégial et les universités sont admissibles au financement des projets locaux ou régionaux en PSRE.

ATTENTION ! Les organisations qui souhaitent soumettre un projet doivent contacter [Dominique Bouchard](#), chargée de projet, pour recevoir les formulaires.

NOUVEAU | 6 novembre - [Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air \(PAFIRSPA\) - Le Volet 2](#) – Infrastructures de plein air vise à financer la réalisation de projets d'aménagement et de mise à niveau d'infrastructures de plein air. Les infrastructures de plein air admissibles doivent être situées dans un environnement majoritairement naturel (ex. : en forêt) et non dans un endroit où prédominent des terrains sportifs et des aires de jeux. Les éléments suivants sont admissibles : un sentier réservé et aménagé pour la pratique d'activités physiques de plein air (ex. : un sentier de vélo de montagne, un sentier de randonnée pédestre, un sentier équestre ou un sentier de portage); Un site de pratique d'activités de plein air un point d'embarquement ou de débarquement sur un plan d'eau, un parcours de canyonisme, une paroi d'escalade ou un site de plongée); Un aménagement léger ou complémentaire à des activités de plein air, réservé à ses adeptes et qui améliore la qualité de leur expérience (ex. : un emplacement de camping rustique, un refuge sans service, un abri trois côtés, une toilette sèche ou un belvédère d'observation).

10 novembre - [Subventions d'autonomisation en EPS – Filière des Programmes d'écoles saines et actives](#) - Vise soutenir les initiatives scolaires faisant la promotion des thèmes tels que les programmes et activités d'éducation physique et à la santé, les programmes extracurriculaires d'activité physique, la saine alimentation, la santé mentale, et les initiatives de sensibilisation et de prévention en lien avec la consommation de substances. Cette filière offre des fonds additionnels aux fins de favoriser le soutien et l'accessibilité de programmes d'éducation physique et à la santé de qualité et d'initiatives d'écoles saines. Les subventions sont typiquement de l'ordre de 500\$ à 2 500\$.

15 novembre - [Programme Nouveaux Horizons pour les aînés – Volet pancanadien](#)

Vise supporter les projets communautaires permettant aux aînés de partager leurs connaissances, leurs compétences et leurs expériences et d'aider leur collectivité à accroître leur capacité à régler certains problèmes locaux sont admissibles à une subvention pouvant atteindre 25 000 \$ par année, par organisme.

15 novembre - [Programme Hydro-Québec pour la mise en valeur des milieux naturels](#)

Soutenir des initiatives de mise en valeur, d'aménagement et d'implantation d'infrastructures facilitant l'accessibilité publique aux milieux naturels tout en assurant la protection de la biodiversité.

RAPPEL | 20 novembre - [Programme d'assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec \(PAFILR\)](#)

Vise soutenir l'organisation de projets en activité physique, plein air, loisir culturel, sport ou travaux légers de mise à niveau aux normes de modules de jeux et terrains récréatifs et sportifs. Des sommes entre 500\$ et 5 000\$ peuvent être accordées.

DEVANCÉ | 20 novembre 2023 au 10 janvier 2024 - [Emplois d'été Canada \(EEC\)](#)

Vise offrir des emplois de qualité durant la période estivale pour les jeunes. Créer des expériences de travail de qualité pour les jeunes étudiants. Offrir aux jeunes étudiants des occasions de développer et d'améliorer leurs compétences. Répondre aux priorités nationales et locales afin d'améliorer l'accès au marché du travail pour les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi. Les organismes à but non lucratif peuvent recevoir une contribution salariale pouvant atteindre 100 % du salaire horaire minimum en vigueur dans la province ou le territoire. Tandis que les employeurs des secteurs public et privé seront admissibles à une contribution salariale pouvant aller jusqu'à 50 % du salaire.

21 novembre – [Canada en fête](#)

Offre l'occasion aux citoyens canadiens de partager leurs expériences, leurs histoires, leurs mythes et leurs symboles. Patrimoine canadien octroie des appuis financiers pour des activités qui se déroulent pendant la période *Le Canada en fête*, du 21 juin au 1^{er} juillet.

Dépôt en continu - [Fonds de transport de Loisir Sport Centre-du-Québec](#)

Critères d'éligibilité : Les activités admissibles doivent obligatoirement être récréatives ou sportives et issues de fédérations sportives québécoises ou d'organismes nationaux de loisir reconnu par le ministère de l'Éducation. Les déplacements admissibles devront être faits à l'intérieur du Québec seulement et devront être d'au moins 400 km (aller seulement). Les bénéficiaires du fonds de transport devront réinvestir 20 % du montant reçu au fonds de transport.

30 novembre et 1^{er} décembre - [Programme d'aide à la mise en valeur du territoire public](#)

- [Volet 1 - Soutien à la réalisation d'études favorisant le développement durable de projet](#)
- [Volet 2 - Soutien à la réalisation d'aménagements publics et communautaires](#)
- [Volet 3 - Soutien à la participation autochtone aux plans régionaux de développement du territoire public](#)

1er décembre - [Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés \(volet 2 pour les MRC\)](#)

Offre une aide financière additionnelle aux MRC pour l'embauche ou la mobilisation d'une ou de plusieurs ressources pour coordonner la mise en œuvre et le suivi des plans d'action MADA sur leur territoire.

3 décembre - [Programme Subventions d'arbres communautaires d'Arbres Canada](#)

Aide les écoles, les groupes communautaires, les communautés autochtones et les municipalités du Canada qui cherchent à planter des arbres ou à développer une infrastructure verte par le biais de projets créatifs. Jusqu'à 10 000 \$ par projet sont disponibles.

NOUVEAU | 5 décembre - [Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air \(PAFIRSPA\)](#) - Volet 1 – permet de financer la réalisation de projets de rénovation, de mise aux normes, de construction ou d'aménagement d'infrastructures sportives et récréatives favorisant la pratique d'activités physiques, **excluant les infrastructures de plein air**.

7 décembre - [Aide financière aux festivals et aux événements touristiques](#) - Pour tous les événements prévus entre le 1er mai et le 31 octobre 2024 inclusivement

Vise positionner la destination québécoise sur la scène nationale et internationale; Favoriser le développement des festivals et des événements touristiques dans une approche responsable et durable, et ce, partout au Québec.

15 décembre - [Le Programme de financement des sentiers Transcanadien](#) - [Volet Infrastructures de sentier et travaux de réparation majeurs](#) et [Volet entretien mineur](#)

Vise à soutenir les opérateurs(-trices) de sentiers de partout au Canada dans le développement et l'amélioration du Sentier Transcanadien, grâce à divers volets de financement ciblant les priorités du Sentier.

Les volets de financement suivants seront ouverts pour tout projet de 2023-2024 et de 2024-2025 jusqu'au 15 décembre 2023.

31 décembre – [Destination nature](#)

Vise transporter les jeunes de 12 à 29 ans du Québec dans la nature. Couvre les frais liés à la location d'autobus pour se déplacer dans un milieu naturel situé à moins de 150 km. Offre un financement allant jusqu'à 540 \$ par véhicule, pour un maximum de 2 700 \$ par demande. Facilite la réalisation d'activités de découverte ou d'immersion dans la nature auprès des 12-29 ans. S'adresse aux instances scolaires et OBNL ou coopérative dont la mission principale est liée à l'éducation à l'environnement, au développement durable ou au développement personnel des jeunes (p. ex. : centre jeunesse, maison des jeunes).

À surveiller en janvier 2024

[Plaisirs d'hiver 2024 – Loisir Sport Centre-du-Québec](#)

Période de dépôt : **janvier 2024** jusqu'à épuisement du budget alloué / 1^{er} arrivé, 1^{er} servi

- Inscrire vos activités sur le site agendaloisir.ca dans la section événements comme le zumba, gumboots, pound, danse en ligne, yoga, etc.
- En inscrivant les éléments de votre programmation *Plaisirs d'hiver* sur le site Internet [Agenda Loisir](#), vous avez l'occasion [de déposer une demande de financement pour une ou des activité\(s\) physique\(s\) extérieur offerte à votre population et animée par un ou des professionnels](#). Vous devrez alors fournir le nom du ou des professionnels, le type(s) d'activité(s) et le montant de l'activité. Nous accorderons un montant maximum de 200 \$ avant taxes par municipalité ou organisation. Nous vous demandons d'offrir cette activité gratuitement à vos participants. Pour le remboursement, vous devrez faire parvenir la facture de l'activité à Josiane Fontaine par courriel : jfontaine@centre-du-quebec.qc.ca. Un chèque vous sera ensuite émis.

DEVANCÉ | 10 janvier 2024 - [Emplois d'été Canada \(EEC\)](#)

Vise offrir des emplois de qualité durant la période estivale pour les jeunes. Créer des expériences de travail de qualité pour les jeunes étudiants. Offrir aux jeunes étudiants des occasions de développer et d'améliorer leurs compétences. Répondre aux priorités nationales et locales afin d'améliorer l'accès au marché du travail pour les jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi. Les organismes à but non lucratif peuvent recevoir une contribution salariale pouvant atteindre 100 % du salaire horaire minimum en vigueur dans la province ou le territoire. Tandis que les employeurs des secteurs public et privé seront admissibles à une contribution salariale pouvant aller jusqu'à 50% du salaire.

17 janvier 2023 **dernier appel de projet** - Les Jeudis en chansons | [Société St-Jean-Baptiste Centre-du-Québec](#)

Les formulaires ne seront pas disponibles sur le site de la SSJBCQ. Pour les obtenir veuillez contacter info@ssjbcq.quebec

31 janvier 2023 **dernier appel de projet** - [Programme pêche en herbe](#) pour les 9 à 12 ans

Pour activité d'initiation hivernale ou estivale.

31 janvier 2023 – pour les festivals qui commencent entre le 1er septembre et le 31 décembre 2024

[Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine](#)

[Volet festivals locaux](#) 30 avril – pour les festivals qui commencent entre le 1er janvier et le 30 juin 2025 et 15 octobre – pour les festivals qui commencent entre le 1er juillet et le 31 août 2025

[Volet commémoration](#) (ex. : 100^e, 150^e anniversaire d'une municipalité) - 30 avril, pour les événements qui se dérouleront au cours de l'année civile suivante

14 février 2023 **dernier appel de projet** Équipe McDoMD

Toutes les équipes de ligues locales ou récréatives dont les joueurs ont moins de 15 ans (M15) du Québec peuvent faire une demande. Le programme fournit à toutes les équipes participantes des ensembles complets de chandails et de bas de hockey à porter lors des matchs officiels.

Dépôt de demande de subvention EN CONTINU

FRR volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale

Vise encourager les collaborations entre les organismes municipaux par l'accroissement du nombre de projets de coopération intermunicipale permettant l'amélioration des services offerts aux citoyens.

Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM)

Dépôt de projet en continu, toutefois les demandes sont présélectionnées à trois périodes dans l'année, soit en janvier, en mai et en septembre. Vise à soutenir l'amélioration, l'ajout, le remplacement et le maintien de bâtiments municipaux de base, qu'ils aient une vocation municipale ou communautaire. Cela a pour but de résoudre des problématiques importantes associées à leur état ou de remédier à leur absence. Le programme a également pour objectif de favoriser la réalisation de projets visant la mise en commun de services pour ces mêmes bâtiments. Le PRACIM est composé de deux volets : Volet 1 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire; Volet 2 — Projets de bâtiments de base à vocation municipale ou communautaire dans le cadre d'une mise en commun de services ou d'un regroupement municipal.

Subventions aux municipalités pour la gestion des actifs | Rénovation de bâtiments de loisir

But : financement d'un large éventail d'activités liées à la gestion des actifs : Évaluation de la gestion des actifs; Élaboration de plans, de politiques et de stratégies de gestion des actifs; Collecte de données et rapports liés aux actifs; Formation et développement organisationnel en matière de gestion des actifs; Transfert de connaissances sur la gestion des actifs.

Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

Période de dépôt : Aucun dépôt de projet n'est requis | Tous les travaux admissibles devront être réalisés entre le 1er juin 2021 et le 31 mai 2023. L'enveloppe du PRABAM a été répartie entre toutes les municipalités admissibles à raison d'un montant de base de 75 000 \$. Le solde de l'enveloppe a ensuite été réparti auprès des municipalités admissibles de plus de 1 000 habitants au prorata de leur population. Ainsi les contributions prévues varient entre 75 000 \$ et près de 180 000 \$. Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages et entrepôts municipaux ainsi que les centres ou salles communautaires.

Fonds régions et ruralité (FRR 2022-2025) adressez-vous à votre MRC

[MRC Arthabaska](#)

[MRC Bécancour](#)

[MRC Drummond](#)

[MRC Érable](#)

[MRC Nicolet-Yamaska](#)

Programme d'appui aux collectivités (PAC)

Vise à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles afin d'augmenter leur contribution à la vitalité et la prospérité des régions du Québec.

Dépôt en continu jusqu'au 31 mars 2025 - Programme OASIS

Vise soutenir des projets de verdissement qui permettront de réduire, plus spécifiquement, les impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles, deux phénomènes météorologiques qui sont de plus en plus fréquents à cause des changements climatiques. Les infrastructures vertes admissibles sont celles qui permettent de créer des îlots de fraîcheur ou de gérer l'eau de pluie à la source.

Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités (FCM)

Occasions de financement pour la réalisation de vos plans, études, projets pilotes, projets d'immobilisations environnementaux, et bien plus pour faire face aux changements climatiques.

Fonds des legs – Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine

Il est recommandé de déposer votre demande d'aide au moins 12 mois avant la date de début du projet proposé (ou six mois pour les projets dont le budget total est inférieur à 200 000 \$).

Dons et commandites

Fonds du Grand Mouvement Desjardins

Vise soutenir des projets collectifs qui influencent positivement la vitalité de nos milieux par la mobilisation et l'implication des principaux acteurs de la communauté. Organismes admissibles: Coop, OBNL, privé, municipal, scolaire.

Répertoire des subventions – Réseau des URLS – Section dons et commandites

Autres sources de financement à explorer

Assistance financière de Loisir Sport Centre-du-Québec

- [Programme d'assistance financière PAFILR](#)
- [Événements sportifs](#)
- [Fonds Centrales d'équipements](#)
- [Fonds de transport \(400 km aller\)](#)

[Répertoire de subventions du Réseau des URLS du Québec](#)

[Programmes d'aide fondation de la faune](#)

[Programmes de subventions Fonds municipal vert](#)

[Programmes Arbres Canada](#)

[Autres programmes d'aide provinciaux verts](#)

[Programmes et services Culture et communications](#)

[Programmes et services aux entreprises touristiques](#)

[Programmes et mesures ministère de la famille](#)

[Programmes destinés aux personnes handicapées](#)

[Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale](#)

[Ministère des affaires municipales et de l'habitation](#)